



8

.....

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

.....

ÉVOLUTIONS ET VULNÉRABILITÉS

Aujourd'hui, le climat breton est plutôt clément et les effets du changement climatique sont encore peu marqués. Mais cette situation se dégrade de plus en plus. Entre le littoral, les métropoles et la Bretagne intérieure, l'éventail des vulnérabilités nécessitera une adaptation différenciée.

RAPIDE ET DÉJÀ PERCEPTIBLE

Le changement climatique se produit à une vitesse vertigineuse à l'échelle planétaire. Ses conséquences s'expriment de façon variable à l'échelle locale. Si la Bretagne est encore peu impactée, des indices comme l'élévation du niveau marin et de la température moyenne témoignent d'ores et déjà des changements en cours.

+ 0,2°C à + 0,3°C par décennie

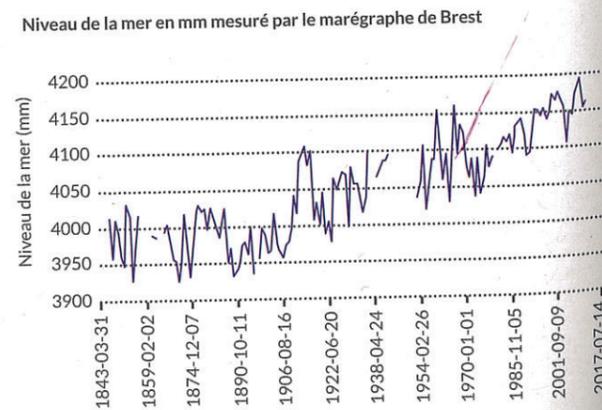
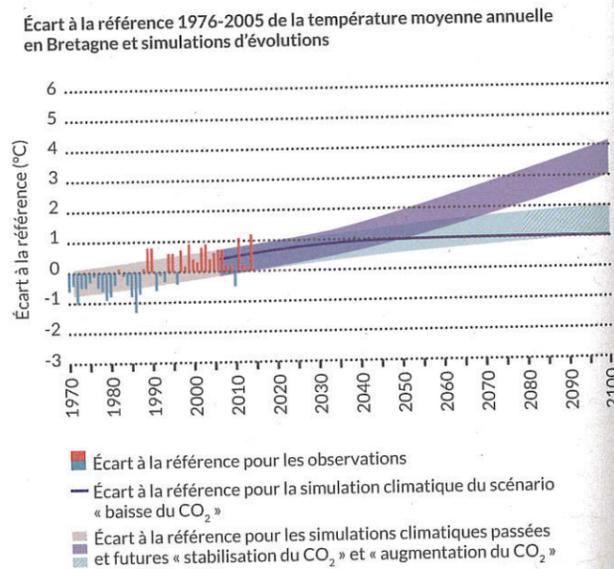
Hausse des températures moyennes en Bretagne sur la période 1959 - 2009

+ 25 à + 30 cm

Élévation du niveau de la mer au port de Brest depuis 1711

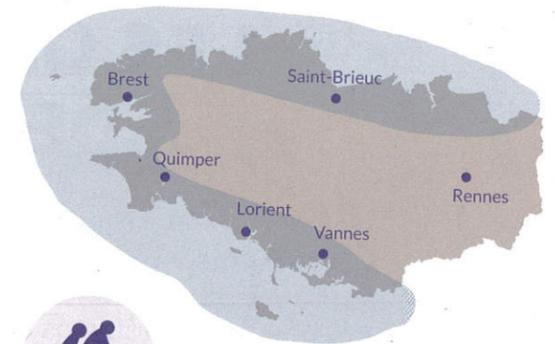
Pas plus de 1,5°C

Pour que nos sociétés puissent maîtriser les risques associés au changement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) préconise de contenir le réchauffement mondial en deçà de 1,5°C.

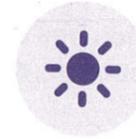


QUELLES VULNÉRABILITÉS SELON LES TERRITOIRES ?

L'aléa climatique est un événement susceptible de se produire et pouvant entraîner des dommages sur les populations, les activités et les milieux. Si ceux-ci peuvent être affectés par les effets d'un aléa, ils deviennent vulnérables.



TERRITOIRES URBAINS



Îlots de chaleur et épisodes de pollution atmosphérique



Risques d'inondations et débordement des réseaux de drainage



Risques sanitaires pour les personnes fragiles

TERRITOIRES LITTORAUX



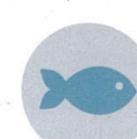
Menaces d'érosion et/ou de submersion



Risques d'inondations et de dégradations des infrastructures



Acidification des océans et modification des habitats naturels



Pression accrue sur les activités de pêche et aquacoles

TERRITOIRES INTÉRIEURS



Intensification des périodes de sécheresse



Risques de conflits d'usage sur la ressource en eau



Bouleversement des écosystèmes et migration des espèces



Pression accrue sur les activités agricoles et forestières

35 614 HA DE ZONES BASSES LITTORALES

Celles-ci sont particulièrement exposées au risque de submersion marine. Malgré les faibles surfaces en jeu en Bretagne comparé à d'autres façades maritimes métropolitaines, leur dégradation pourrait avoir des conséquences sur le tourisme et sur les milieux naturels.

35 %

des espaces naturels remarquables protégés des communes littorales sont situés en zones basses.

33 904

bâtiments en zone basse littorale

2 159 km

d'infrastructures de transport en zone basse littorale



MIEUX COMPRENDRE

Stratégie d'adaptation au changement climatique dans le Grand Ouest (2012) SGAR Pays de la Loire tinyurl.com/ChangementClimatGrandOuest

Cactus : outil pour anticiper et se préparer au changement climatique outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh



ACCÉDER AUX DONNÉES

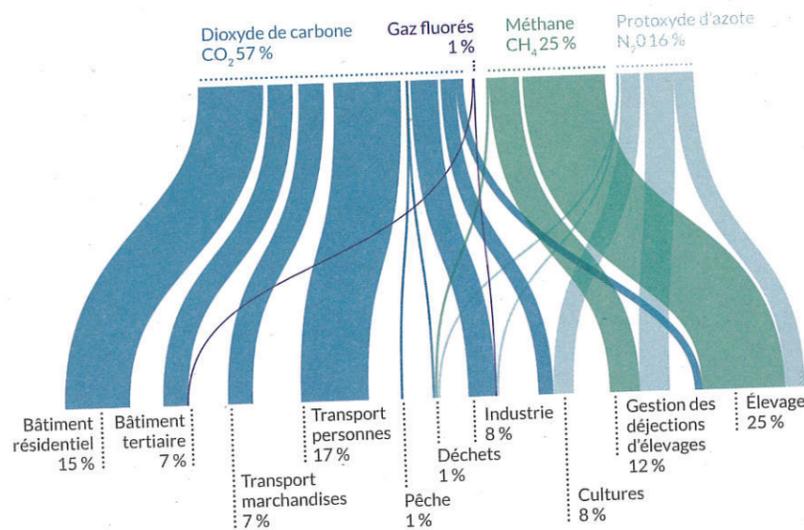
Évolution du climat passé et futur en France meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd

LES GAZ À EFFET DE SERRE DE SERRE

La plupart des émissions de gaz à effet de serre en Bretagne sont dues à la consommation d'énergie par l'habitat et les transports mais aussi aux activités agricoles. Des stratégies bas carbone commencent à se développer dans tous les secteurs d'activité pour réduire ces émissions.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

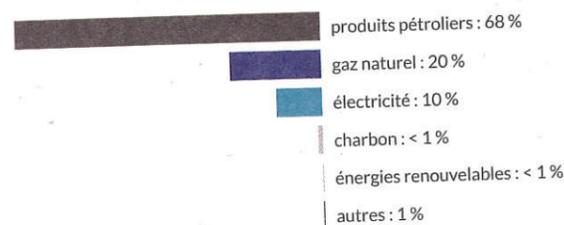
En excluant les émissions indirectes, générées par la production des biens de consommation importés, les émissions de gaz à effet de serre en Bretagne viennent surtout de la consommation d'énergie et des cheptels.



LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

La consommation d'énergie dans le bâtiment et le transport représente la majorité des émissions bretonnes. Ces émissions reflètent l'utilisation quasi systématique du pétrole et de ses dérivés pour se chauffer et se déplacer.

Part des émissions de gaz à effet de serre selon la source d'énergie consommée



LA PRODUCTION AGRICOLE PRINCIPALE SOURCE DES ÉMISSIONS NON ÉNERGÉTIQUES

La Bretagne est la première région d'élevage de France, alimentant plus de 10 fois l'équivalent de la population bretonne, notamment à l'export. Sa force de production repose en grande partie sur l'importation d'aliments riches en énergie et en protéines. Corollaire de cette situation, l'élevage est le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre en raison des émissions de méthane issues de la digestion des ruminants.

L'effet de serre, un phénomène naturel déséquilibré par l'homme

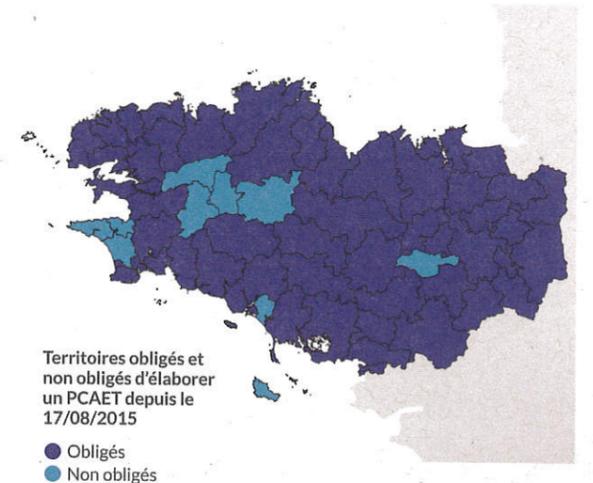
Grâce aux gaz à effet de serre, présents dans notre atmosphère, la température moyenne sur Terre avoisine 14°C au lieu de -18°C. Naturellement, les gaz à effet de serre sont peu abondants et les activités humaines, en augmentant leur concentration, provoquent le réchauffement climatique actuel.

Objectif « Facteur 4 »

Le Facteur 4 caractérise l'ambition nationale consistant à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport à 1990. Il guide la plupart des politiques régionales dont celle de la Bretagne. La France s'est donnée comme objectif complémentaire la neutralité Carbone pour 2050 en signant l'Accord de Paris sur le Climat.

49

territoires intercommunaux bretons ont l'obligation d'engager un plan Climat - Air - Énergie (PCAET). Chaque plan définit les modalités locales d'actions de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique.



STRATÉGIES BAS CARBONE

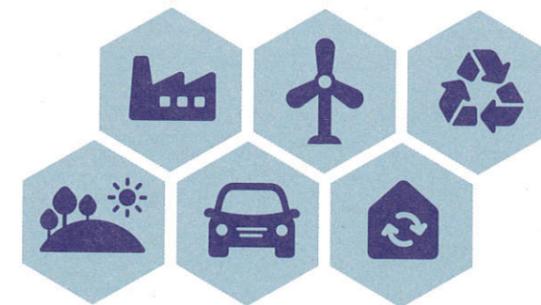
Réduire les émissions de gaz à effet de serre, c'est agir selon trois axes principaux : les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, le changement des modes de production et de consommation.

109 entreprises

C'est le nombre de structures bretonnes qui ont bénéficié d'un pré-diagnostic énergie réalisé par un conseiller de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le cadre de l'opération Objectif Performance Environnement.

1 000 personnes

C'est le nombre de particuliers qui ont participé au financement du parc éolien citoyen à Béganne en 2014. Une première en Bretagne et en France.



200 000 m³

C'est le volume de bois issu de l'entretien du bocage et consommé par les chaufferies bretonnes en 2016 sous forme de plaquette, en substitution des énergies fossiles.

115 000 000 €

C'est le montant du crédit d'impôt pour la transition énergétique accordé en 2016 aux 83 000 foyers bretons pour la réalisation de travaux de rénovation de leur logement.



MIEUX COMPRENDRE

Le changement climatique en Bretagne (2015) OEB tinyurl.com/ChangementClimatiqueBretagne

La stratégie nationale bas-carbone (SNBC) écologique-solidaire gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc